

Covid-19 : "Enceinte, j'ai été testée positive au coronavirus"

Par [Aurélie Sogny](#)

Mis à jour le 24/03/2020 à 10:20



Partager

Suivi de grossesse chamboulé, peur d'une contamination... Être enceinte en cette période d'épidémie de coronavirus peut être source de stress. Joséphine, 40 ans, a justement été testée positive au Covid-19. Elle tient à rassurer toutes les futures mamans : elle et son bébé vont bien. Témoignage

L'épidémie de Covid-19 entraîne questionnements et peurs chez les femmes enceintes. Entre les rendez-vous médicaux annulés ou reportés et les accouchements redoutés, beaucoup s'inquiètent d'être contaminées et craignent les conséquences que pourrait avoir le coronavirus sur leur enfant à naître.

Joséphine*, 40 ans, est en train de vivre sa première grossesse et vient d'être diagnostiquée positive. Sereine, elle tient à rassurer les futures mamans.

"J'avais une perte totale du goût et de l'odorat"

"Je me suis rendue chez mon généraliste samedi dernier car j'avais une perte totale du goût et de l'odorat doublée d'un gros rhume depuis six jours. J'avais entendu que cela faisait partie des signes et étant enceinte de 8 mois, je me suis dit qu'il valait mieux que je consulte un médecin. Une fois le diagnostic posé, il a contacté le 15.

Comme je suis au troisième trimestre de ma grossesse et que je présentais des symptômes inquiétants du Covid-19, le SAMU a dit qu'il fallait que je me fasse dépister. Je me suis donc rendue aux Urgences. Sur place, on a aussi vérifié que tout allait bien pour mon bébé et naïvement je pensais rentrer chez moi après, mais j'ai été placée en observation par principe de précaution et pour voir si d'autres symptômes apparaissent. Le verdict est tombé dimanche : je suis bien positive Covid-19.

La vidéo du jour :

Dans mon travail, je suis en contact permanent avec les enfants et je prends les transports en commun, donc je 'sentais' que j'allais attraper le coronavirus, mais je ne pensais pas du tout être hospitalisée. Je suis en isolement et le personnel soignant surveille mes constantes. Pour le moment, tout va bien pour mon bébé et moi. Je suis relativement épargnée et surtout très optimiste. Même si je ne peux recevoir aucune visite, je m'occupe avec de la lecture et je reste en lien avec mes proches via les réseaux sociaux.

Ma crainte réside plutôt dans le fait que j'ai l'impression de surcharger des services qui le sont déjà. Je pense être arrivée 'au bon moment' et il y a peu de femmes enceintes diagnostiquées Covid-19 pour le moment.

Le personnel hospitalier dans les services de maternité est très rassurant par rapport aux femmes enceintes. Il nous assure que le placenta ne peut pas être contaminé.

Il ne faut surtout pas que les femmes pensent que parce que l'on est enceinte, il faut forcément une surveillance à l'hôpital.

Je voulais surtout témoigner pour dire à quel point on ne se rend peut-être pas compte, quand on est à l'extérieur, de la charge de travail des soignants qui s'occupent des patients Covid-19. La mise en place des moyens de protections pour eux-mêmes et pour les personnes hospitalisées leur prend beaucoup de temps. Ils doivent s'équiper et désinfecter les lieux régulièrement tout en continuant à s'occuper des autres patients. C'est fou de voir l'énergie et la bienveillance qu'ils ont en eux malgré tout ce qui se passe.

Les infirmières se disent très touchées des applaudissements qu'elles entendent tous les soirs, mais elles sont aussi très en colère de constater qu'il y a encore beaucoup de gens dans les rues. Donc si les gens veulent vraiment les aider, qu'ils se confinent au maximum. Il ne faut pas oublier qu'elles peuvent être contaminées et, de fait, mettre en danger leurs proches."

** Le prénom a été modifié.*

Enceinte en plein Covid-19 : ce que je peux faire, ce que je dois éviter

Pour l'heure, ne sont considérées par le [Haut Conseil de la Santé Publique \(HCSP\)](#) comme personnes vulnérables à risque de développer des formes graves d'infections que les femmes enceintes au 3ème trimestre.

Toutes les femmes enceintes, quelque soit leur terme et comme le reste de la population, sont invitées à rester en confinement et à adopter les mesures d'hygiène (ou mesures barrières) recommandées par le Ministère de la Santé.

Sur son site, le [Syndicat National des Gynécologues et Obstétriciens Français \(SYNGOF\)](#) recommande aux femmes enceintes ayant des rendez-vous prévus de longue date ou voulant en programmer un d'appeler leur obstétricien ou médecin traitant avant de venir les consulter et de privilégier la téléconsultation (quand celle-ci est possible). Le syndicat conseille également de maintenir les trois échographies trimestrielles de surveillance de grossesse.

De son côté, la [Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale \(FNCGM\)](#) assure que "les urgences gynécologiques seront prises en première intention chez les gynécologues de ville afin de soulager les urgences des hôpitaux" et que "les femmes enceintes seront suivies à la date prévue."

En revanche, le [Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes](#) demande aux professionnels de reporter les cours de préparation à l'accouchement ou la [rééducation pelvipérinéale](#).

Je suis enceinte et testée positive, que dois-je faire ?

Une hospitalisation n'est pas systématique et dépend de plusieurs facteurs : antécédents, symptômes, organisation locale.

Le [Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français \(CNGOF\)](#) a émis différentes recommandations pour la prise en charge des femmes enceintes atteintes du Covid-19 :

Dans le cadre d'une hospitalisation : en fonction des signes cliniques et selon leur gravité, la femme enceinte peut être admise dans une unité d'obstétrique ou dans un

service des Maladies Infectieuses et Tropicales (SMIT) avec service de gynécologie obstétrique adapté à l'âge gestationnel. La femme enceinte est placée en observation afin de constater si oui ou non ses symptômes évoluent. Aucune visite des proches (même de l'autre parent) n'est autorisée.

Dans le cadre d'une mise en quarantaine à domicile : le CNGOF indique que la femme enceinte doit être contactée tous les 48h pour avoir des nouvelles de son état. Elle doit respecter les mesures de confinement à domicile pendant 14 jours, ainsi que les autres personnes vivant dans son domicile. Durant ce temps, la téléconsultation est à privilégier dans la mesure du possible. Afin de protéger ses proches, il est conseillé à la femme enceinte de : porter un masque (également valable pour lors de sorties à l'extérieur), rester isolée dans une pièce spécifique, se laver les mains régulièrement, ne pas toucher d'objets communs et de laver quotidiennement les surfaces fréquemment touchées.

En ville, des [réseaux de surveillance](#) composés de professionnels de santé s'organisent afin de pouvoir assurer un suivi à domicile et à distance des femmes enceintes positives au Covid-19 qui n'ont pas besoin d'être hospitalisées. Un moyen efficace de désengorger les services hospitaliers.

Une fois guérie, un suivi par un médecin est recommandé et des échographies supplémentaires en fonction de la gravité des symptômes maternels peuvent être envisagés. Enfin, des mesures de confinement à domicile pendant 14 jours doivent être respectées.

Je suis positive au Covid-19 et sur le point d'accoucher, comment cela se passe-t-il ?

"Les services de maternité doivent anticiper cette possibilité en prévoyant à l'avance quelle salle de travail privilégier pour des raisons ergonomiques et de circulation des personnes", indique le CNGOF. Ce dernier recommande également que la présence d'un accompagnant en salle de travail soit exclue. Une mesure de prévention et de sécurité que des hôpitaux ont déjà mise en place et qui inquiète bon nombre de futures mamans. Toutefois, l'organisme des médecins juge sa présence "possible s'il respecte strictement les mesures d'isolement et l'absence totale de déambulation en dehors de la chambre".

Les recommandations ne prévoient pas de modification de la voie d'accouchement en raison de l'infection et assurent un maintien des indications obstétricales classiques.

Après l'accouchement, la [Société Française de Néonatalogie](#) (SFN) et le Groupe de pathologie Infectieuse Pédiatrique (GPIP) indique que la séparation mère-enfant n'est pas souhaitable. Celle-ci doit porter "un masque dit chirurgical durant la surveillance

post-accouchement et lors du transfert en suites de couches." En revanche, il ne "jamais mettre de masque au bébé et le dire aux parents, pour le retour à domicile."

Toutefois, les mères présentant peu de symptômes et pouvant allaiter, "doivent porter un masque à proximité de leur enfant (y compris pendant qu'elles le nourrissent), se laver les mains avant et après avoir été contact avec lui (y compris pendant qu'elles le nourrissent) et nettoyer/désinfecter les surfaces contaminées, comme doit le faire toute personne infectée de manière présumée ou confirmée par la COVID-19 et en contact avec d'autres personnes, notamment des enfants", précise l'UNICEF. En revanche, "les mères trop malades pour allaiter doivent être encouragées à tirer leur lait (...) tout en observant les mêmes méthodes de prévention de l'infection."

La SNF précise qu'il n'a pas été rapporté, à ce jour, aucun décès de nouveau-né infecté par le coronavirus COvid-19 à ce jour.